



Procès-verbal

Commission Pratiques féminines



Réunion du :	16 Janvier 2025
A :	Vesoul - siège du district Haute Saône 13H45 - 16H00
Présents :	Stéphanie BARBIER - Bertrand NORMAND - Marc TISSERAND - Christophe GIRARDET - Maxime BONIN
Excusés :	Yannick LAURENT - Cyrille LAMBINET

1°) Points sur les compétitions :

- Seniors F à 11 :

D1F : 3 matchs à programmer, ils seront programmés le 30 mars 2025, la commission juge la première date de MR (23 février) trop précoce pour les programmer à cette date.

D2F : Suite à la demande de 2 équipes de passer en foot à 8, HAUT DU LISON et Ent LURE JS 2/ Haute Lizaine, la commission décide de modifier l'organisation du groupe B.

Reste 7 équipes, 7 journées (6 matchs par équipe) puis une autre phase à partir du 25 Mai 2025 avec 1 groupe de 4 équipes et un autre de 3 équipes ; 3 journées.

Par contre, la commission maintient l'équipe de Ent LURE JS 2/ Haute Lizaine en coupe Crédit Agricole Seniors F à 11, impossibilité de l'intégrer en coupe Crédit Agricole Seniors F à 8

- Seniors F à 8 :

HAUT DU LISON intègre le groupe D et Ent LURE JS 2/ Haute Lizaine intègre le groupe C en remplacement des exempts de chaque groupe.

Les matchs non joués du début de la phase pour ces équipes ne seront pas programmés par la commission. Les équipes peuvent jouer ces matchs en prévenant le district de la date convenue entre les 2 équipes pour ces rencontres.

- **U18F** : Pas de remarque depuis la parution des calendriers de la phase Printemps.

- **U15F** :

- **U15F à 11** : Suite à la demande de 2 équipes de passer en foot à 8 et à l'annulation d'ARCHE FC de passer en foot à 11.

Il reste 7 équipes : BELFORT ASM, CHEVREMONT, LES FINS, PERROUSE, ORNANS, RACING BESANCON et FC SOCHAUX MONTBELIARD.

Proposition d'un groupe de 7 équipes soit 7 journées matchs Aller, Ensuite 1 groupe des 4 meilleures équipes suivant le classement pour 3 journées et un groupe de 3 équipes restantes avec 3 journées (2 matchs par équipe).

Début le 15 Mars 2025

- U15F à 8.

29 équipes ; 24 équipes +

à 8 Ajout de BESANCON FOOT, VALENTIGNEY FEMININE passage en U15F

Ajout FRASNE, CHEVREMONT 2 et VILLERS LE LAC, nouveaux engagements.

Proposition :

1 Groupe Niveau 1, 2 groupes Niveau 2 et 2 groupes de niveau 3.

Matchs Aller/Retour Début le 15 Mars

Groupe A : FC VESOUL, EXINCOURT, PAYS MINIER, GJ RUDIPONTAIN, VALDAHON VERCEL, PONTARLIER

Groupe B : GIRO LEPUIX, VOUEAUCOURT, VALENTIGNEY FEMININE, ARCEY, Ent ASDAM/CHATENOIS, RC SAONOIS

Groupe C : BESANCON FOOT, GRAND BESANCON, Ent RIOZ/ LA ROMAINE, ARCHE, PERMIER PLATEAU, VAL PESMES

Groupe D : CHEVREMONT 2, GJ RUDIPONTAIN 2, BELLEHERBE, GIRO LEPUIX 2, FROTEY LES VESOUL, Ent LURE/ HAUTE LIZAINE.

Groupe E : FRASNE, VILLERS LE LAC, FONTAIN, BESANCON VELOTTE, ORCHAMS VENNES,

2°) Finales Féminines

Suite à une demande de nos 2 présidents de district, les dates des finales prévues les 24-25 mai 2025 (Finale Coupe de France et journée bénévoles FFF) sont avancées au 17-18 Mai 2025.

Un mail sera envoyé aux clubs du DTB ayant déjà postulés pour accueillir ces finales pour confirmer leur candidature de l'accueil de ces finales. Le district de HS enverra un mail à tous les clubs Haut-Saônois pour postuler pour l'accueil de ces finales date de retour pour le 28 février 2025.

En fonction du nombre et des profils des candidatures, la commission se réserve le droit d'adapter le déroulement de ces finales. Lors de la prochaine réunion, le (ou les) site sera (seront) choisi (s).

3°) Finales FUTSAL

Les finales Futsal pour les catégories U18F et Seniors F se dérouleront :

- Seniors F le 2 Février 2025 à l'Axone Montbéliard 14h00 – 18h00

Les clubs du DTB sont : Besançon AC, Chevremont, GSF Haut Doubs et Besançon Foot.

Les 2 clubs de Haute Saone seront connus après les finales HS du 26 Janvier.

- U18F le 16 Février 2025 au Palais des Sports à Besançon 14h30 – 18h00.

Il faudra adapter les règlements Futsal entre nos 2 districts suite à une différence sur le nombre de matchs à purger même en Futsal après une suspension en football extérieur.

4°) Dérogations

Toutes les dérogations doivent être redemandées par les clubs pour la phase printemps. Elles n'étaient valables que jusqu'en fin d'année 2024.

Rappel : les dérogations accordées ne sont pas valables pour le Futsal associé.

5°) Liste forfaits U15F et U13F

La commission enregistre et valide les forfaits U15F et U13F de la phase automne 2024 :

Forfaits : U15F à 11 :

BESANCON FOOTBALL (le 14/09/24 à Belfort ASM)

VALENTIGNEY F (le 21/09/24 contre Les Fins et le 07/12/24 contre Belfort ASM)

Amendes : 50€ à chaque forfait

Forfaits : U15F à 8 :

GIRO LEPUIX 2 (le 16/11/24 contre Asdam Chatenois)

RIOZ FC (le 26/10/24 à Pontarlier)

VOUJEAUCOURT (le 07/12 à Exincourt)

Amendes : 25€ à chaque forfait

Forfaits : U13F à 8 :

Phase I : VESOUL AFM (le 22/09/24 contre Vesoul Fc)

Phase II : CHEVREMONT 2 (le 14/12/24 à Vesoul Afm)

VALENTIGNEY F (le 09/11/24 à Arcey)

Amendes : 25€ à chaque forfait

Forfait général : U15F à 8 :

SOCHAUX US (groupe D)

Amende : 40 Euros

Forfait général : U13F à 8 :

EXINCOURT (groupe C)

SOCHAUX US (groupe A)

Amendes : 40 Euros

5°) Divers

Un point est fait sur les dotations Crédit Agricole (jeux de maillots) , fichier envoyé par Jawad.

Une réflexion sur l'évolution des années d'âge par catégorie (réduction du nombre d'années) a été faite par le pôle sportif DTB et la commission féminine DTB. Cette même réflexion sera faite par la commission féminine de HS.

Il faudra prévoir une date pour effectuer le tirage des ½ finales de coupes et la remise des jeux de maillots Crédit agricole aux équipes demi finalistes dans chaque catégorie au Géant du Foot.

Prochaine réunion de la commission : Mardi 11 Mars 2025 à BESANCON

**Le Représentant du District
HAUTE SAONE**

Bertrand NORMAND

**Le Représentant du District du
DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT**

Christophe GIRARDET